



Rachat fusion de ma société alors que je suis en préavis

Par **jeremyryba**, le **23/09/2008** à **13:19**

Bonjour,

je vous explique mon cas très rapidement.

Le 25 Aout 2008 je présente ma démission auprès de la société (SSII) pour laquelle je travaille.(appelons là la société n°1), ce en demandant une réduction de mon préavis de 3 mois pour le faire passer à 2 mois. En effet, un autre employeur attends mon arrivée. Depuis je n'ai toujours aucune réponse officielle de la société quant à son acceptation de ma démission et de ma réduction de préavis.

Ce matin, j'apprends que la société n°1 a été rachetée par une autre société (n°2). Je voulais savoir si je pouvais refuser le transfert de mon contrat de travail, n'en ayant même pas été avisé?

J'ai bien démissionné au sein de la société n°1, celle-ci n'existant plus légalement, suis-je libre de tout engagement?

merci de vos réponses.